

II.3. L'INTERVENTION QUE NOUS VOUS PROPOSONS

Le contenu du programme de formation est présenté au moyen de notions-clefs, mots-clefs et ressources-clefs.

Chaque thématique s'appuiera sur des données, des exemples et/ou des retours d'expériences concrets, aisément assimilables par le public *a priori* diversifié de la formation.

Ce programme est prévu sur 2 jours.

<p>Objectifs pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre le concept de biodiversité ; mieux se représenter la biodiversité et ses lieux d'accueil en Bourgogne ; ▪ Se placer en tant que collectivité dans le panorama des acteurs, des outils et autres stratégies en direction de la biodiversité ; ▪ Créer le bon argumentaire et trouver les bons leviers auprès des décideurs comme des agents de service pour les aider à initier une démarche en direction de la biodiversité ;
<p>Programme pédagogique</p>	<p>Séquence 1 (matinée 1) : « Qu'est-ce que la biodiversité »</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Origine du concept : première définition scientifique de Wilson en 1988, première définition officielle de la convention sur la diversité biologique de 1992. ▪ Les trois niveaux d'intégration de la biodiversité et notions d'écologie fondamentale : biodiversité spécifique / définition d'une espèce ; biodiversité génétique / définition d'un patrimoine génétique ; biodiversité écosystémique / définition de l'écosystème. ▪ La définition utilitaire de la biodiversité : les liens historiques entre l'homme et la biodiversité ; la biodiversité domestique, les races agricoles, les services rendus par le recours aux variétés anciennes ; ▪ La biodiversité en chiffres à différentes échelles (mondiale, européenne, nationale) ; quelques exemples d'espèces découvertes récemment en France et dans le monde ; ▪ L'état des lieux de la biodiversité sauvage / du patrimoine naturel : listes rouges mondiale, européenne, française pour les principaux groupes de faune et de flore (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) ; état des lieux de la biodiversité d'intérêt européen d'après les derniers rapports de la Commission européenne(2009) et de la France (2008) ; ▪ Les 5 principales menaces pesant sur la biodiversité – exemples en France ; ▪ Les concepts de biodiversité remarquable et de « nature ordinaire » ; ▪ Zoom sur la biodiversité française (flore et principaux groupes de faune) : diversité des régions naturelles et des milieux naturels bourguignons, nombre d'espèces, nombre d'espèces rares ou menacées, nombre d'espèces exotiques envahissantes (espèces invasives...) ; quelques ouvrages de référence ;

Séquence 2 (après-midi 1) : « L'enjeu de la biodiversité »

- Quelques citations connues dans le domaine de la préservation de la biodiversité ; éléments d'histoire quant aux « philosophies » de préservation de la nature ;
- Les services rendus par la biodiversité : classement selon les quatre grandes catégories de l'Évaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire – MEA, 2001-2005) ;
- Des exemples concrets de services sur le territoire français ;
- Les impacts/incidences des activités humaines sur la biodiversité - effets négatifs : fragmentation du territoire par les infrastructures de transport et l'urbanisation, pollution physico-chimique des sols et des eaux, pollution sonore, pollution lumineuse, banalisation de certains milieux... effets positifs : la diversification de certains milieux et biodiversité associée (cas des pelouses calcicoles), la faune des milieux perturbés (carrières, friches...), la biodiversité en ville...
- Des exemples concrets et des chiffres sur le territoire français : grandes infrastructures actuelles (autoroutes) et en projet (LGV), chiffres d'observatoires bourguignons des pollutions...
- La problématique du changement climatique global et de ses conséquences sur la biodiversité : préférendum climatique des espèces via quelques exemples concrets sur les oiseaux (études Ligue pour la Protection des Oiseaux et World Wildlife Fund), les poissons migrateurs (travaux du CEMAGREF), les papillons et/ou les essences forestières.

Séquence 3 (matinée 2) : « les acteurs et leurs outils »

- Les principaux acteurs de la biodiversité sur le territoire français : l'Europe, l'État, les collectivités : Région, Département, intercommunalités..., les aménageurs publics et privés, les groupes socio-professionnels en lien avec la biodiversité (monde agricole, sylvicole, cynégétique, halieutique, activités de loisirs...), les professionnels de l'environnement, le monde associatif...
- Pour chacun, leurs compétences, prérogatives et domaines d'actions en lien avec la biodiversité ;
- Les outils / zonages réglementaires de protection du patrimoine naturel (RNN, APPB, Parcs nationaux...) ; cartes, chiffres (nombre, hectares couverts) et commentaires ;
- Les outils / zonages d'inventaire du patrimoine naturel (ZNIEFF, ZICO ...) ; cartes, chiffres (nombre, hectares couverts) et commentaires ;
- Les outils de gestion du patrimoine naturel : les Réserves Naturelles Régionales, les Espaces Naturels Sensibles des départements, les sites des CREN ;
- Le cas particulier du réseau européen de sites NATURA 2000 : la biodiversité d'intérêt européen, la carte des sites du réseau (terrestre et marin) et principaux chiffres en France et en Europe.
- La Trame Verte et Bleue nationale : principes (définition, terminologie), état d'avancement en France (lois Grenelle) ; exemples dans d'autres régions.
- La protection des espèces et de leurs habitats – textes ; distinction espèce rare / espèce menacée / espèce protégée.

Séquence 4 (après-midi 2) : « Méthodologie d'intervention »

- Le programme européen « Compte-à-rebours 2010 » : stopper l'érosion de la biodiversité avant fin 2010 ; le premier rapport de l'UICN sur le sujet (2009) ;
- La déclinaison française de la convention sur la diversité biologique ratifiée en 1994 : la Stratégie Nationale pour la Biodiversité de 2004 – grands principes et plans d'actions sectoriels (patrimoine naturel, agriculture, mer, infrastructures de transports terrestres, urbanisme, mer, projets de territoire, international, forêt, recherche, outre-mer, tourisme à venir) ;
- Elaborer une stratégie en faveur de la biodiversité : faire le bilan de la biodiversité d'un territoire, définir les enjeux de ce territoire en termes de biodiversité, organiser un comité d'acteurs et de décideurs, définir objectifs et les décliner en actions concrètes (typologie des actions possibles à mettre en œuvre) ;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Planifier dans l'espace et dans le temps la stratégie : comment intégrer dans des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), des Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT), des chartes de territoires, des contrats de Pays ou d'Agglomérations... des considérations relatives à la biodiversité. Quelle échelle de travail est la mieux adaptée, pour quels objectifs ? Des exemples en France pour la prise en compte de la fonctionnalité écologique du territoire. ▪ Utiliser les outils réglementaires (zonages, arrêtés municipaux...) et économiques (fiscalité...) proposés dans les plans d'actions sectoriels pour asseoir sa stratégie en faveur de la biodiversité. L'exemple du plan d'actions sectoriel de l'urbanisme (tissu urbain dense, architecture et construction, milieu péri-urbain). Illustration par des cas concrets en France et en Europe. ▪ Auditer les politiques déjà mises en place par la collectivité, étudier leurs effets sur la biodiversité ciblée par la stratégie. ▪ Organiser sa stratégie en cohérence avec l'organisation de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité : organisation en plans sectoriels établis en fonction des compétences et prérogatives de la collectivité porteuse ; ▪ Associer les acteurs socio-économiques : des exemples concrets pour la prise en compte de la biodiversité dans des Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) dans le nord et le centre de la France. Le mécénat d'entreprises en faveur de la biodiversité. ▪ Mesurer la dimension économique de la prise en compte de la biodiversité. L'exemple des économies réalisées dans le cadre de la gestion différenciée des espaces verts (retours d'expérience en Ile-de-France et en région Nord-Pas-de-Calais). ▪ Déterminer des indicateurs d'une gestion durable de la biodiversité. Définition pragmatique d'un indicateur. Quel suivi pour quel objectif ? Des exemples de résultats pour différentes actions en Ile-de-France, dans le Centre et dans le Nord de la France. ▪ Etablir une gouvernance : organiser ses services, créer son réseau de correspondants en interne, établir un partenariat avec un prestataire extérieur, organiser le financement de ses actions... Quelques exemples issus des expériences franciliennes de BIOTOPE.
Outils pédagogiques utilisées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exposé avec vidéo-projection en salle des éléments théoriques et des illustrations ; ▪ + support sous forme de CD-ROM des éléments théoriques.
Durée de chaque séquence	1/2 journée
Modalités d'évaluation pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quizz de 5 à 10 questions liées à la thématique en fin de chaque demi-journée ; ▪ Evaluation de la formation sur la base de la fiche IFORE